

---

# VIDANGE EXCEPTIONNELLE DU BARRAGE DU JOTTY (HAUTE-SAVOIE)

A partir du mercredi 17 février, si les conditions climatiques le permettent, EDF procèdera à une vidange exceptionnelle de la retenue du Jotty. L'objectif de cette opération est de mettre hors d'eau la galerie qui mène aux vannes de vidange du barrage pour permettre l'intervention d'entreprises spécialisées. Les intervenants pénétreront dans la galerie pour dégager des amas de bois coincés dans cette zone depuis la crue exceptionnelle de mai 2015. Toutes les précautions seront prises pour limiter l'incidence de cette vidange sur l'environnement et les populations piscicoles en aval du barrage.

**Pour la sécurité de tous, l'accès aux berges de la retenue du Jotty, dont les parties habituellement immergées présentent un risque d'enlèvement, sera interdit au public par arrêté municipal pour toute la durée des travaux.**

## Permettre l'intervention d'une entreprise spécialisée en toute sécurité

En mai 2015, l'aménagement a connu l'épisode de crue le plus important jamais enregistré depuis sa mise en service en 1950. Les débits exceptionnellement importants durant plusieurs jours ont entraîné le charriage de nombreux matériaux présents sur les berges de la Dranse de Morzine, en particulier d'importantes quantités de troncs d'arbres. Ces matériaux se sont accumulés dans la retenue du Jotty. La plus grande partie a été évacuée lors d'une opération menée par EDF à l'automne 2015. Cependant, les bois qui étaient venus se coincer lors de la crue dans la galerie menant aux vannes de fond du barrage n'ont pas pu être retirés.

La présence de ces bois ne remet pas en cause l'intégrité du barrage, mais il est nécessaire de restaurer la capacité de vidange complète des vannes et d'éviter que de nouveaux matériaux ne viennent s'accumuler et provoquer une obstruction totale. Une intervention rapide, avant d'éventuelles crues au printemps 2016, est nécessaire pour assurer la sûreté du barrage. Après plusieurs essais infructueux et étude de solutions alternatives au cours des derniers mois, seule l'intervention à sec par le biais d'une vidange de la retenue permet de garantir le délai d'intervention, l'efficacité de l'opération et la sécurité des intervenants.

La vidange est réalisée en plusieurs temps : le plan d'eau a d'abord été abaissé par turbinage de l'eau à la centrale de Bioge. La vidange en elle-même commencera mercredi 17 février, avec l'ouverture progressive des vannes de fond, jusqu'à ce que la retenue soit complètement vide. Cette opération prendra environ 3 jours pendant lesquels le débit dans la Dranse sera légèrement supérieur au débit naturel. Une fois la vidange terminée, l'eau provenant de la Dranse de Morzine s'écoulera naturellement dans la galerie. Une entreprise spécialisée dans les travaux acrobatiques interviendra dans la galerie pour tronçonner et évacuer les bois coincés. La retenue sera ensuite remise en eau après une quinzaine de jours.

## Un protocole de suivi spécifique pour préserver l'environnement

Afin de limiter l'incidence de la vidange sur l'environnement et les populations piscicoles, EDF a élaboré, en accord avec les pouvoirs publics et les représentants des milieux aquatiques, un protocole spécifique.

Un suivi de la qualité de l'eau sera réalisé en continu par un bureau d'études spécialisé. Un laboratoire d'analyses, positionné au niveau du barrage, permettra de traiter les données récoltées par 4 stations de mesures. La vitesse d'abaissement du plan d'eau sera pilotée 24h/24 en fonction de la qualité de l'eau.

Un bassin de décantation sera mis en place une cinquantaine de mètres à l'aval du barrage, afin de permettre aux matières en suspension, inévitables en phase de vidange, de se déposer en partie avant de rejoindre le cours de la Dranse. A la fin de l'opération, de l'eau sera déversée par la crête du barrage pendant plusieurs jours, afin de réaliser un apport d'eau claire et de remobiliser les sédiments déposés dans le lit de la rivière suite à la vidange. Afin d'évaluer les conséquences éventuelles de la vidange, un suivi morphologique du cours d'eau sera réalisé avant et après la vidange, puis après l'opération de déversement d'eau. Un bilan sera réalisé en fin d'opération et partagé avec les pouvoirs publics et représentants des milieux aquatiques.

### L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BIOGE

Le barrage du Jotty est une retenue d'eau d'une superficie de 18 hectares, située sur le cours de la Dranse de Morzine. Le barrage a été mis en eau entre 1949 et 1950 avec une capacité utile d'un million de m<sup>3</sup>.

L'eau retenue par le barrage du Jotty alimente la centrale hydroélectrique de Bioge. L'aménagement comprend quatre prises d'eau situées sur la Dranse d'Abondance, l'Ugine, le Brevon et sur la Dranse de Morzine. Il est exploité par le Groupement d'Usines EDF de Pressy-Bioge, au sein du Groupement d'Exploitation Hydraulique Savoie-Mont-Blanc. Il permet de produire chaque année l'équivalent de la consommation de 40 000 habitants.

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,8 millions de clients, dont 28,3 millions en France. Il a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 72,9 milliards d'euros dont 45,2% hors de France. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA  
22-30, avenue de Wagram - 75382 Paris cedex 08  
Capital de 960 069 513,50 euros 552 081 317 R.C.S. Paris  
[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

EDF Unité de production hydraulique Alpes  
37 Rue Diderot - BP 43  
38 040 GRENOBLE CEDEX



EDF Hydro Alpes  
@Pays\_de\_Savoie

#### CONTACT PRESSE

04 76 20 97 50

[com-upalpes@edf.fr](mailto:com-upalpes@edf.fr)

<http://hydro-alpes.edf.com>